



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 17 décembre 2021

Activer des leviers pour la mobilisation des associations et des fondations pour lutter contre l'érosion de la biodiversité: 23 projets pour enclencher une dynamique



© Séverine Bignon / Office français de la biodiversité

l'érosion de la biodiversité, l'Office français de la biodiversité (OFB) a lancé un appel à manifestation d'intérêt à l'attention des associations et fondations reconnues d'utilité publique en mai 2021. L'enjeu est de soutenir des projets ayant un effet de levier pour la mobilisation des acteurs et de la société autour des enjeux de protection de la biodiversité. Cette initiative a suscité un bel engouement, avec un total de 193 dossiers reçus sur les deux phases de l'AMI.

Pour favoriser la mise en œuvre de solutions face à

Plusieurs thématiques s'adressant à différents types d'associations étaient proposées à la réflexion :

- Capitaliser sur les résultats et la dynamique du Congrès Mondial de la Nature 2021 au travers d'actions de communication et de mobilisation ;
- Accompagner des filières économiques dans la réduction de leurs impacts sur la biodiversité(à destination des associations de professionnels/fédérations);
- Retrouver de la Biodiversité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, dans l'objectif de susciter une appropriation des enjeux de la biodiversité, en particulier par la jeunesse, tout en favorisantle vivre-ensemble;
- **Développer des outils pédagogiques** pour l'Education à l'environnement et au développement durable (EEDD) sous l'angle **des pressions et des solutions**, dans l'objectif de mieux faire connaître les recommandations de l'évaluation mondiale 2019 de l'IPBES auprès des scolaires et des citoyens.

Une première phase d'appel à idées a été ouverte du 20 mai au 20 juillet 2021. Près de 200 dossiers de candidature ont été déposés, représentant une demande d'aide cumulée de plus de 7 millions d'euros. 49 dossiers ont ensuite été retenus pour la seconde étape, qui consistait à fournir un dossier complet de demande de subvention. Au terme de cette deuxième phase, 23 projets ont été sélectionnés, pour un montant de subvention accordé de près d'1 million d'euros.

Bérangère ABBA, Secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité, a déclaré: « Les consultations que j'ai lancées pour l'élaboration de la nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité, et la participation du public nombreux au Congrès mondial de la nature, à Marseille, début septembre, ont mis en évidence l'intérêt et la volonté d'engagement de chacun à participer à son échelle à la protection de la nature et des espèces.

Des initiatives, comme celles que l'OFB accompagne par cet appel à manifestation d'intérêt, montrent que beaucoup passent à l'acte aujourd'hui, je vous encourage tous à en prendre connaissance et à vous en inspirer! »

Exemples de projets lauréats:

Thématique 1: Capitaliser sur les résultats et la dynamique du Congrès Mondial de la Nature 2021

Projet « Les petits ruisseaux : un tour de France des solutions inspirées de la nature, en podcast » porté par l'Office international de l'eau (OiEau).

Les petits ruisseaux est une série de podcasts qui va à la rencontre de ceux qui s'investissent à leur échelle pour préserver la biodiversité et les ressources en eau, et participer à la réduction des risques naturels dans un contexte de changement climatique. Le micro est tendu aux porteurs de projets. Ils livreront ici leurs motivations, les différentes étapes de leurs projets, leurs sentiments au fur et à mesure de leur réalisation. Une immersion sensible auprès de ceux qui s'engagent pour demain.

Thématique 2 : Accompagnement des filières économiques

Projet « La micro-filière "Biodiversités Maraîchines" » : une démarche collective de progrès pour la biodiversité dans les fermes » porté par l'association La Maraichine.

Un partenariat entre l'association maraîchine, 2 magasins Biocoop (Challans, St-Hilaire-de-Riez) et la LPO Vendée, a permis de placer la biodiversité comme fil conducteur d'une filière agroalimentaire. La micro-filière « Biodiversités Maraîchine », a mis en place un cycle permanent d'accompagnement afin de faire progresser la biodiversité dans les fermes : former les éleveurs à des pratiques pastorales vertueuses, identifier sur le terrain les marges de progrès nécessaire pour limiter l'impact de l'activité dans son l'ensemble et suivre l'évolution de ces recommandations pour valoriser les actions mises en place.

Thématique 3 : Biodiversité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Projet « Aider les acteurs impliqués dans les quartiers Politique de la Ville à mettre en œuvre des projets Biodiversité » porté par l'Institut Formation Recherche Education à l'Environnement (Ifrée).

L'Ifrée propose de former et accompagner un groupe de professionnels des secteurs de l'EEDD, du social et du socio-culturel implantés ou agissant dans les quartiers QPV de Nouvelle-Aquitaine lors d'une formationaction, pour leur permettre de concevoir, mettre en place et évaluer une démarche de mobilisation des habitants au sujet de la biodiversité sur la période 2022-2023, soit 6 à 10 démarches mises en œuvre.

Thématique 4 : Outils pédagogiques

Projet « PORTE DISPARU : une enquête sur la disparition des espèces » porté par l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE)

« Porté disparu » est un outil pédagogique inspiré par la démarche d'investigation. Il consiste à faire mener aux élèves une enquête coopérative sur la disparition (partielle ou totale) d'une espèce végétale, animale ou d'un biotope (forêt, zone humide, ...), à l'aide d'une méthodologie empruntée aux enquêtes policières.

Téléchargez la liste des lauréats ici

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture et l'Alimentation. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.